



JUSTIFICATIF DE PARUTION

INSERTION SUR
lejournaltoulousain.fr
du 24/08/2021

CERTIFICAT
SI-2021-08-20-0003

Nous soussignés, le Journal Toulousain, journal d'annonces légales et judiciaires, habilité sur le département de la Haute-Garonne, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-contre :



Antoine GINESTY
Sébastien SALESSES

Notaires associés
4 et 5 Place Wilson
31000 TOULOUSE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à TOULOUSE (31) du 03/03/2009, Melle Christiane **DE SCHLUMBERGER**, en son vivant Cadre de banque à la retraite, demeurant à TOULOUSE (31) 6 rue Bayard Appt 1005. Née à TOULOUSE (31) le 21/12/1939. Célibataire. Non liée par un PACS. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-JEAN (31) le 12/08/2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine GINESTY, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Antoine GINESTY et Sébastien SALESSES, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE (31), 4 - 5, place Wilson, le 17/08/2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Antoine GINESTY, notaire à TOULOUSE (31), 4 - 5, place Wilson, référence CRPCEN : 31001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.